



SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OCTOBRE 2020

Sur quoi le Secteur du développement économique a-t-il travaillé au cours du dernier trimestre?

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020-2021, le Secteur du développement économique de l'Assemblée des Premières Nations (APN) s'est employé à demander des moyens de relance économique pour les entreprises des Premières Nations et une certaine souplesse dans le marché du travail des Premières Nations. À cause de la pandémie mondiale, le nombre de fermetures pour raison économique a été sans précédent. Ces fermetures ont eu des répercussions sur les nouveaux projets de développement, le commerce, l'exploitation des ressources naturelles, le développement des ressources humaines, l'approvisionnement, les pêches, le tourisme, l'agriculture, la connectivité, les transports et d'autres secteurs.

Dans le cadre de son Plan d'intervention économique, le Canada a annoncé des programmes de relance pour aider les gouvernements, les citoyens, les organisations et les entreprises des Premières Nations à survivre à la pandémie. Le Chef national de l'APN et le Chef régional titulaire du portefeuille se sont entretenus avec le ministre de Services aux Autochtones Canada pour demander l'ajout de moyens de relance et de modifications dans les programmes de relance fédéraux en vue de soutenir les entreprises des Premières Nations. À la suite de cet entretien, le gouvernement fédéral a annoncé à deux reprises de nouveaux fonds de relance pour répondre aux besoins des entreprises autochtones et des Premières Nations : 306,8 millions de dollars, le 18 avril 2020, et 133 millions de dollars, le 11 juin 2020. Ce dernier financement représente des mesures pour aider les Premières Nations, les sociétés de bande, les entreprises installées dans les réserves et les entreprises de tourisme, y compris les micro-entreprises qui n'ont pas eu accès au financement annoncé précédemment. La Subvention salariale d'urgence du Canada a été modifiée afin qu'un plus grand nombre d'entreprises des Premières Nations puissent y avoir accès. Lors des premières mesures d'intervention économique, nombre d'entreprises des Premières Nations n'étaient pas admissibles aux fonds de relance destinés aux entreprises canadiennes. Compte tenu de cette situation, l'APN a demandé l'apport de modifications dans les critères d'admissibilité.

À la suite d'une recherche sur les écarts existant dans le secteur agricole et agroalimentaire, le Secteur du développement économique a cerné les écarts et obstacles auxquels font face les Premières Nations. L'ébauche du rapport de recherche sur les écarts sera présentée au Comité des Chefs sur le développement économique (CCDE) et aux comités techniques.

L'APN a préparé un mémoire dans le cadre de *l'Étude sur la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19 et à ses conséquences économiques réalisée par le Comité sénatorial permanent des finances nationales*. Le mémoire souligne les principales priorités que le Canada doit prendre en compte dans son parcours vers la reprise économique : les Premières Nations doivent diriger les activités et être présentes à tous les niveaux de la discussion gouvernementale.

En outre, l'APN a préparé un document sur le financement social et l'innovation sociale pour préconiser un soutien pour des programmes des Premières Nations destinés à régler des problèmes socioéconomiques permanents. Ce type de programmes pourrait être mieux utilisé pour répondre à la nécessité actuelle d'élaborer des solutions plus souples dirigées par les Premières Nations.

*L'APN est l'organisation nationale qui représente les citoyens des Premières Nations au Canada.
Suivez l'APN sur Twitter @AFN_Updates. 2020*



SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Y a-t-il des faits d'actualité récents ou des mesures prises par le gouvernement qui ont des incidences sur le Secteur du développement économique?

Le Canada étudie des mesures de reprise économique. Les retombées des entreprises des Premières Nations sur l'économie sont considérables, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves. Il est nécessaire d'investir dans une stratégie économique des Premières Nations et dans leurs entreprises pour assurer la croissance et la longévité. Au fur et à mesure que les entreprises s'adaptent au paysage économique actuel qui en pleine évolution, l'accès à des services à large bande abordables et fiables devient essentiel. Le travail est en cours, car le Canada, les provinces et les territoires suivent de près la situation et prennent des mesures pour relancer l'économie. L'APN signale que la sécurité des citoyens des Premières Nations est une priorité absolue et que les Premières Nations doivent être soutenues pour effectuer une relance à l'échelle locale, cela en fonction des priorités et de la situation locales, et être incluses dans tous les processus régionaux de planification et de prise de décisions.

Quels sont les projets du Secteur du développement économique pour l'avenir?

Le Secteur du développement économique continuera de défendre l'emploi, la main-d'œuvre et la participation à l'économie des Premières Nations. Il s'agira notamment de travailler à l'obtention de nouveaux investissements dans des programmes et des processus inclusifs afin que personne ne soit laissé de côté.

Appuyée par les conseils du Comité des Chefs sur le développement économique et du Comité des Chefs sur le développement des ressources humaines, l'APN axera ses efforts sur les objectifs suivants :

- Inclure les besoins à long terme, une stratégie nationale assortie d'un soutien pour des bases commerciales, l'investissement, l'approvisionnement, l'énergie et l'accès aux marchés dans la reprise et les priorités économiques des Premières Nations;
- Poursuivre l'élaboration d'une stratégie agricole des Premières Nations et faire valoir les priorités des Premières Nations dans la politique alimentaire du Canada;
- S'employer à combler l'écart qu'endurent les Premières Nations dans le domaine de la connectivité;
- Continuer de demander plus de possibilités et d'avantages pour les Premières Nations dans le domaine de l'approvisionnement et surveiller toute mise en œuvre de changements pertinents dans les politiques connexes;
- Travailler à l'élaboration de mesures de rendement et d'outils de planification et élaborer un document sur la compétence et les pouvoirs des Premières Nations pour des programmes sur le marché du travail;
- Favoriser les discussions et les recommandations sur les besoins des personnes handicapées des Premières Nations en matière d'accessibilité et préconiser des initiatives de finance sociale et de d'innovation sociale dirigées et mises en œuvre par les Premières Nations;
- Suivre, en collaboration avec Ressources naturelles Canada, les progrès réalisés dans l'établissement de relations, l'acquisition de capacités et l'amélioration de la participation.

L'APN est l'organisation nationale qui représente les citoyens des Premières Nations au Canada.

Suivez l'APN sur Twitter @AFN_Updates. 2020



SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Activités à venir

- Octobre et novembre 2020 : séances virtuelles du Secteur du développement économique – Le Secteur du développement économique travaille à l'organisation de plusieurs webinaires d'information sur les besoins en matière de reprise économique et commerciale des Premières Nations, notamment dans les domaines de l'approvisionnement, de l'agriculture, du tourisme, du marché du travail et de la connectivité.